

**AVIS PUBLIC
ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE
SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électrices et aux électeurs de la Municipalité de Lac-Etchemin, par Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier, à titre de président d'élection, que :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau du président d'élection sur rendez-vous, aux jours et aux heures suivants :
 - Du 20 septembre au 23 septembre 2021 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
 - Du 27 septembre au 30 septembre 2021 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
 - Il est à noter que le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.
3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :
 - **Jour du scrutin :** Dimanche 7 novembre 2021
 - **Jour de vote par anticipation :** Dimanche 31 octobre 2021
4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
 - Électeur domicilié :
 - qui réside dans un établissement de santé admissible¹ ;
 - qui est dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons de santé ainsi qu'une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne.
 - Électeur domicilié ou non-domicilié qui :
 - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, respecte une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur (teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Comment faire votre demande?

- Les demandes peuvent être présentées verbalement ou par écrit au bureau du président d'élection.
- Vous devez faire votre demande au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.
- Les demandes seront valides pour l'élection du 7 novembre 2021 et les recommencements qui en découlent.
- Si vous êtes en isolement, vous pouvez demander de voter par correspondance à partir du 17 octobre 2021 seulement. Cette demande sera valide uniquement pour l'élection en cours.

Les bulletins de vote par correspondance pourront être expédiés à partir du 19 octobre 2021.

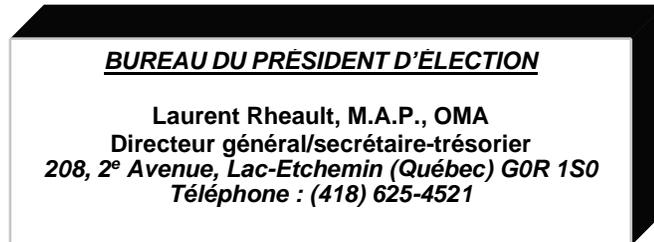
¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5).

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99 et Règlement sur le vote par correspondance, art. 5.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. J'ai nommé Mme Carole Provençal pour agir à titre de secrétaire d'élection.
6. J'ai nommé Mme Maryse Fortier pour agir à titre d'adjointe
7. Vous pouvez me rejoindre en communiquant au bureau du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :



Donné à Lac-Etchemin ce 15^e jour de septembre 2021.

Le président d'élection,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je soussigné, Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall de l'Édifice municipal le 15 septembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour de septembre 2021.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA